

PLAN DE L'EXPOSITION (TITRE DES PANNEAUX)

- 1 - L'arrivée en occident
- 2 - Le jeu de Charlemagne
- 3 - Expansion, freins et triomphe
- 4 - Le succès à la cour de France
- 5 - Les cours princières : 1. le Nord
- 6 - Les cours princières : 2. les Valois
- 7 - Le premier traité consacré aux échecs
- 8 - Les pièces nobles 1
- 9 - Les pièces nobles 2
- 10 - Les pions 1
- 11 - Les pions 2
- 12 - Le premier théoricien : Nicolas de Nicolaï
- 13 - Les parties commentées de Nicolas de Nicolaï
- 14 - Les salons et la haute société
- 15 - La démocratisation
- 16 - Chansons de geste et échecs 1
- 17 - Chansons de geste et échecs 2
- 18 - Les auteurs classiques
- 19 - Philidor et les Encyclopédistes
- 20 - Les échecs dans la bande dessinée
- 21 - La fabrication des pions
- 22 - La fabrication des échiquiers

REFERENCES

- Dhuoda (841-843), *Liber manualis* (traité destiné à son fils, otage à la cour royale).
- Pierre Damien (1061), Lettre au Pape Alexandre II.
- Pierre Alphonse (1062), *Disciplina clericalis*. Insère le jeu d'échecs dans l'éducation du jeune noble.
- Saint Bernard (1128), *Eloge de la nouvelle Milice* : condamnation.
- Léonard de Pise (1202), *Liber abaci* : calcul de la progression des pièces.
- Alex. Neckam (1200), *De natura rerum* : aspect mathématique du jeu.
- Alex. Neckam (1212), Concile de Paris : interdiction du jeu.
- Jean de Galles (v. 1250), *Communiiloquium* : interprétation symbolique du jeu.
- Saint-Louis (1255), Ordonnance interdisant le jeu d'échecs.
- J. de Cessoles (v. 1300), *De moribus hominum* : interprétation symbolique des échecs.
- N. de Nicolaï (v. 1320), Traité sur le jeu des échecs.

Traducteurs

- Conrad d'Ammenhausen, traduction allemande, 1337.
- Henri de Beringen, traduction allemande, 1340.
- Jean Ferron, traduction française, 1347.
- Anonyme, traduction française [?].
- Jean de Vignay, traduction française, 1350.

Utilisateurs

- [?], *Le dit d'Engreban d'Arras*, 1300.
- Guil. de Digulleville, *Pélerinage de vie humaine*, 1330.
- Philippe de Mézières, *Songe du vieil pelerin*, 1370.
- Thomas Huclève *Regement of princes*, 1412.
- Clément Sanchez, *El libro de los exemplos por ABC*, 1426.
- Guil. de Saint-André, *Jeu des échecs moralisés*, 1430.
- Ingold, *Guldin Spiel*, 1450.
- [?], *Gesta Romanorum*, 1470.
- Ruy Lopez, *Libro del juego del axedrex*, 1561.

ILLUSTRATIONS DES PANNEAUX

Panneau n°1

- 1.1 Pion dit de Charlemagne. De fabrication indienne et longtemps conservé au trésor de l'abbaye de Saint-Denis, il est l'une des plus anciennes pièces conservées dans les collections françaises.
Bib. nat., Médailles. Cliché B.N.
- 1.2 La geste de Garin de Montglane attribue à Aroun al Rachid, le Galafre des chansons de geste, l'envoi d'un échiquier à Charlemagne.
Ed H.L.F., t. XXI, p.443
- 1.3 Toutefois, Eginhard, dans sa Vie de Charlemagne, ne fait pas mention de cet échiquier parmi les cadeaux offerts à Charlemagne par Aroun al Rachid.
Ed Halphen, p. 47.
- 1.4 Les premiers écrits sur le jeu d'échecs.
- 1.5 Roi en ivoire du XIe siècle, Italie du sud. Le jeu d'échecs se diffuse en même temps que l'idéologie monarchique. Pendant que l'on joue avec ce roi, Suger, abbé de Saint-Denis, exalte le rôle du roi de France, pivot de la société.
Florence, musée du Bargello. L'Histoire, n° 71.
- 1.6 Pion en ivoire du XIe siècle, originaire de la Marche d'Espagne. Le jeu d'échecs est au centre de nombre de chansons de geste retracant la lutte entre les Francs et les Arabes sur la frontière d'Espagne, où le jeu s'implanta précocement. La pièce représente l'affrontement entre Chrétiens et Musulmans.
Musée du Louvre, OA 3297. Cliché Musées nationaux.
- 1.7 L'affrontement entre Chrétiens et Musulmans, symbolisé autour de l'échiquier.
Madrid, Escorial.

Panneau n°2

- 2.1 Cavalier. Il porte le bouclier rond et le haubert du XIe siècle, et ressemble fortement à ceux représentés sur la tapisserie de la reine Mathilde.
Bib. nat., Médailles. Cliché B.N.
- 2.2 Eléphant. Il tient la place du fou, et rappelle les origines orientales du jeu.
Bib. nat., Médailles. Cliché B.N.
- 2.3 Char. C'est notre tour actuelle. Au XIe siècle, elle est la seule pièce qui puisse effectuer des déplacements illimités.
Bib. nat., Médailles. Cliché B.N.
- 2.4 Un roi. Il porte la main de justice et est présenté sous un dais.
Bib. nat., Médailles. Cliché B.N.
- 2.5 Vue arrière de la pièce précédente. Le roi est placé dans une sorte de chapelle, dont le plan octogonal reprend celui de la chapelle palatine d'Aix. Aux influences orientales s'ajoutent les influences carolingiennes, ce qui exclut une fabrication extra-européenne.
Bib. nat., Médailles. Cliché B.N.

Panneau n°3

- 3.1 Pion en ivoire de la fin du XIe siècle.
Bib. nat., Médailles. Cliché B.N.
- 3.2 Ordonnance de Saint Louis de 1254 sur la réformation des moeurs. L'article 35 interdit le jeu d'échecs, ainsi que les dés et les cartes. La distinction entre le jeu de hasard et le jeu de réflexion n'est pas entrée dans les moeurs.
Isambert, Recueil général..., t. I, p. 267-274.
- 3.3 Offre par le maître du pays Druze d'un échiquier à Saint Louis, alors que celui-ci se trouvait en Terre Sainte, donc entre 1250 et 1254.
Joinville, Histoire de Saint-Louis, ch. 457.

- 3.4 Echiquier en cristal de roche et métaux précieux. La tradition en a fait celui offert à Saint Louis par le Vieux de la Montagne. En fait, il date des premières années du XIV^e siècle.
Cluny, coll. Sommerard, 2599. Cliché Musées nationaux.
- 3.5 Un roi. Pièce d'Italie du sud.
Bib. nat., Médailles. Cliché B.N.
- 3.6 Une reine.
Bib. nat., Médailles. Cliché B.N.
- 3.7 L'une des premières mentions conservées d'un fabricant de jeu d'échecs : achat par Robert II d'Artois d'un échiquier et de 8 pions pour 30 sous à Renaud l'Echiquetier, en février 1301.
A.D. Pas de Calais, A 162

Panneau n°4

- 4.1 Roi jouant aux échecs avec un moine. Miniature XVe siècle.
BN., fr 14978, fol. 3 v°. Cliché Bib. nat.
- 4.2 Mention dans les comptes royaux de la commande par Jean le Bon, alors prisonnier en Angleterre après la bataille de Poitiers, d'un jeu d'échecs.
B.N., fr. 9825, éd. Douet d'Arcq : comptes de l'argenterie.
- 4.3 Inventaire de l'argenterie de Jean le Bon (1350-1364): mention d'un échiquier.
Arch. nat., KK 8, fol. 174 v°.
- 4.5 Inventaire des jeux d'échecs possédés par Charles V (1364-1380).
B.N., fr 2705, éd. Labarte, p. 227-255.
- 4.6 Miniature du XVI^e siècle. A l'arrière plan, François 1er (1515-1547) jouant aux échecs avec sa soeur Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre. Extrait du manuscrit "Des eschez amoureux", XVI^e s.
B.N., fr 143, fol. 1. Cliché Bib. nat.
- 4.7 Jean de Vignay dédie à Jean, duc de Normandie (futur Jean le Bon) sa traduction en français du traité sur les échecs de Jacques de Cessoles.
B.N., fr 812, fol. 76 v°. Cliché Bib. nat.
- 4.8 Charles VI (1380-1422). Inventaire des tapisseries royales représentant des parties d'échecs.
Arch. nat., KK 54, fol. 14 et 14 v°, éd. Guiffrey, BEC 1887, p. 96-97.

Panneau n°5

- 5.1 Sceau de Mahaut, comtesse d'Artois (1302-1329).
Arch. nat. J 530, n° 15 (1328).
- 5.2 Achat par Mahaut d'Artois d'un jeu à Amiens (1312) : "Pour un tablier et les eschés achetés à Amiens par Jakemin de Lille, 3 sous 2 deniers".
A.D. Pas de Calais, A 293.
- 5.3 Achat d'un jeu pour Robert, fils de Mahaut d'Artois et d'Othon de Bourgogne (1314) : "Pour un eschec et pour un jeu de tables pour Robert mon seigneur et pour un estui de cuir pour led. tablier : 14 sous".
A.D. Pas de Calais, A 316.
- 5.4 Achat d'un jeu pour la chambre à coucher de Mahaut d'Artois (1323) : "Pour uns taubliers entaillié, pour 2 paires de jous de taubles et d'eschaus pour la chambre Madame, 20 sous".
A.D. Pas de Calais, A 416.
- 5.5 Arrêt du Parlement rendu contre Robert, neveu de Mahaut d'Artois, Robert avait pillé le château d'Hesdin et volé en particulier un échiquier de jaspe et calcédoine (1321).
Arch. nat. XIa 5, fol. 97-99.
- 5.6 Inventaire des jeux d'échecs possédés par Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas autrichiens, vers 1510.
A.D. Nord, B 3507, n°4.
- 5.7 Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas autrichiens, petite-fille de Charles le Téméraire.

- 5.8 Un objet princier : valve de miroir en ivoire, du début du XIV^e siècle, représentant deux joueurs d'échecs.
 Louvre, OA 117, cliché Musées nationaux.
- 5.9 Chroniques de Froissard : un prince jouant aux échecs.
 Froissard, Chroniques, éd. Luce, t. II, p. 33-34.

Panneau n°6

- 6.1 Philippe le Hardi, duc de Bourgogne.
- 6.2 Inventaire du mobilier de la tour de St-Marc-sur-Seine donnée en jouissance le 2 février 1377 à Philippe de Chartres, chambellan du duc de Bourgogne : "Ung tablier à jouer es tables et eschaz".
 A.D. Côte-d'Or, B 2081, fol. 3v°.
- 6.3 Mention de l'achat par Philippe le hardi d'un échiquier pour un cadeau au roi Charles VI son neveu : "Pour 1 taublier de ciprex, garni d'eschaz et de taubles, lequel mgr. donna au roy".
 A.D. Côte-d'Or, B 2771, fol. 36.
- 6.4 Inventaire du mobilier de Jean de Berry : présence d'un échiquier, d'un livre consacré aux échecs et d'une pomme de verre contenant deux personnages jouant aux échecs.
 Arch. nat., KK 258, fol 45, 80 et 136.
- 6.5 Jean, duc de Berry.
- 6.6 Mention autographe de Charles d'Orléans sur son manuscrit du Traité du jeu des échecs de Nicolas de Nicolai. A la solution proposée par l'auteur, le duc Charles en a ajouté une autre.
 B.N., lat. 10286, fol. 43r°. Cliché Bib. nat.
- 6.7 Ex libris de Charles d'Orléans sur un traité de médecine gagné comme enjeu d'une partie d'échecs entre lui et Jean Caillau : "Ce livre fut ensuite gagné au jeu d'échecs sur led. maître Jean Caillau par moi duc d'Orléans. Charles"
 B.N., lat. 6868. Cliché Bib. nat.
- 6.9 Description d'un échiquier possédé par Louis d'Anjou.
 B.N., N.a-fr. 6838, fol. 701 v°. Cliché Bib nat.

Panneau n°7

- 7.1 Le succès d'un ouvrage se mesure aussi au nombre de ses traductions du latin au français. Ci-dessus, dédicace à Jean de Normandie par Jean de Vignay d'un exemplaire de sa traduction.
 B.N., fr 1728, fol. 157. Cliché Bib. nat.
- 7.2 Autre représentation de la même scène.
 B.N., fr. 25380, fol. 3. Cliché Bib. nat.
- 7.3 Jacques de Cessoles composant son traité.
 B.N., fr 24274, fol. 4 v°. Cliché Bib nat.
- 7.4 Carte de la diffusion du traité. Si Paris concentre aujourd'hui la majorité des manuscrits conservés, il en subsiste cependant dans presque toute l'Europe Occidentale.
- 7.5 Autre traduction du traité de Jacques de Cessoles : celle de Jean Ferron, dédiée à Bertrand de Tarascon. La miniature représente Bertrand de Tarascon et Jean Ferron disputant une partie.
 B.N., fr 578, fol. 71. Cliché Bib. nat.
- 7.6 La postérité de Jacques de Cessoles : traductions et traités inspirés de son œuvre, d'après J.M. Mehl.

Panneau n°8

- 8.1 Le roi. Il rassemble ici les attributs de la souveraineté : le globe, la main de justice, le trône et la couronne (comparer avec le sceau 8.3). L'échiquier symbolise le royaume, et tous les sujets défendent leur roi, dont la prise signifierait la destruction du royaume.
 B.N., fr 24274, fol. 7 v°. Cliché Bib nat.
- 8.2 Le mouvement du roi. Celui-ci peut alors, lors de son premier mouvement, se déplacer de deux cases, en ligne droite ou en diagonale, ou bien à l'instar du cavalier, peut sauter par dessus une autre pièce. Par la suite son mouvement est le même qu'aujourd'hui.

- 8.3 Sceau de majesté de Philippe le Bel. Jacques de Cessoles composa son traité sous son règne, où furent développées les théories monarchiques les plus élaborées du Moyen Age.
- 8.4 La reine. Jacques de Cessoles lui dénie tout rôle politique autre que de représentation. Seule son attitude (sur un trône, portant une couronne d'or et un beau manteau), lui permet de participer à la majesté royale Elle n'est qu'un auxiliaire du roi, aux pouvoirs très limités.
- B.N., fr 24274, fol. 9. Cliché Bib. nat.
- 8.5 Le mouvement de la reine. Lors de son premier déplacement, elle peut avancer de deux cases, en ligne droite ou en diagonale. Ensuite, ce mouvement se réduit à une case. La reine ne prend de l'importance qu'aux XVe-XVIe siècles, alors que les femmes prennent un rôle politique, important avec Anne de Beaujeu puis Catherine de Médicis.
- 8.6 Roi et reine jouant aux échecs.
- B.N., fr 580, fol. 34. Cliché Bib. nat.
- 8.7 Les règles du jeu exposées par Guillaume de Saint-André, d'après Jacques de Cessoles.
- G. de Saint-André, Jeu des échecs moralisés, Romania, 1942, p. 496-498.

Panneau n°9

- 9.1 Le fou. Alors appelé alphin, ou auphin, le fou symbolise chez Jacques de Cessoles la fonction judiciaire. Le fou noir juge au criminel, le fou blanc au civil, cette fonction judiciaire est propre au domaine continental. Dans les îles britanniques, le fou représente l'évêque. Le clergé est absent de la société de Jacques de Cessoles, pourtant lui-même dominicain.
- B.N., fr 2474, col. 12. Cliché Bib nat.
- 9.2 Le mouvement du fou est également restreint. Il progresse en diagonale mais de trois cases au plus ; de plus, il est contraint de changer de direction à chaque coup.
- 9.3 Main de justice des rois de France. Toute justice émane du roi, les juges n'exerçant leurs prérogatives que par délégation de l'autorité royale.
- 9.4 Le cavalier, Soldat du Christ, protecteur du souverain, le chevalier, héros des chansons de geste, est l'une des pierres angulaires de la société. Son mouvement n'a pas changé au cours des siècles. Le saut de côté réalisé lors du mouvement trahit cependant la propension du chevalier à s'écartier du droit chemin.
- B.N., fr 24274, fol. 14. Cliché Bib. nat.
- 9.5 Sceau équestre du comte de Montbéliard.
- A.D.T.B., 20 Fi Sceaux.
- 9.6 Aquamanile de bronze en forme de chevalier.
Florence, Musée du Bargello.
- 9.7 Parallèle entre l'affrontement de chevaliers et le jeu d'échecs : deux enluminures d'un même registre.
- B.N., latin 10286, fol. 1 v°. Cliché Bib. nat.
- 9.8 La tour, appelée alors le roc, symbolise l'envoyé royal chargé de visiter les provinces. Deux origines sont possibles : ou bien le souvenir des missi dominici, ou bien les enquêteurs - réformateurs envoyés dans les provinces à partir de Saint-Louis. Son mouvement n'a pas changé. Elle est donc la seule pièce pouvant parcourir un nombre de cases illimité : la tour agit à grande distance, comme les envoyés royaux.
- B.N., fr 24274, fol. 17 v°. Cliché Bib nat.
- 9.9 Sceau d'Enguerran de Marigny. Principal conseiller de Philippe le Bel, il accomplit de nombreuses missions dans le royaume.
- A.D.T.B., 20 Fi Sceaux.

Panneau n°10

- 10.1 Le paysan. Représentant plus de 90 % de la société, il n'occupe dans le jeu de Jacques de Cessoles qu'un pion. Il est représenté ici avec ses seuls outils à bras, la bêche et la faux.
- B.N., fr 24274, fol. 22. Cliché Bib. nat.

- 10.2 Vision médiévale du paysan : le labour et les semaines. Le matériel est ici plus développé, avec une charre. Mais de nombreux labours n'étaient effectués qu'à la bêche. Bibliothèque de l'Arsenal.
- 10.3 Le drapier. Il représente l'un des corps de métiers les plus nombreux, surtout en France du Nord et en Lombardie, où sont produits les draps de laine vendus dans toute l'Europe. Les tissus de laine sont alors l'une des principales marchandises vendues à l'exportation ce qui conférait à la corporation des drapiers une grande importance politique On remarquera les deux outils principaux : les ciseaux, et la lampe pour tondre les draps. B.N., fr 24274, fol. 24 v°. Cliché Bib. nat.
- 10.4 Les drapiers. Vitrail de l'église de Semur-en-Auxois : foulage, tissage, tonte et cardage.
- 10.5 Le forgeron. Indispensable à la vie de la campagne car seul fabricant d'outils. B.N., fr 24274, fol. 23 v°. Cliché Bib. nat.
- 10.6 Les forgerons. On remarquera la similitude des outils avec ceux de la miniature. Bas-reliefs de St-Marc de Venise.
- 10.7 Le marchand. Il joue un rôle important, car il est le seul "populaire" à se déplacer sur de longues distances. Les grandes foires sont alors le principal siège du commerce européen. La balance symbolise sa principale qualité : l'honnêteté. B.N., fr 24274, fol. 27. Cliché Bib. nat.
- 10.8 L'étal du marchand. Il se tient encore largement ouvert sur l'extérieur. B.M. de Rouen, manuscrit du XVe s.
- 10.9 Sceau d'une corporation de marchands. Ici, les poissonniers de Bruges. Arch. nat., Sceaux, F 4757.

Panneau n°11

- 11.1 L'aubergiste. Il est placé devant le juge, qui devra trancher les différends survenus dans son établissement. Il a la main droite tendue pour inviter et le pain dans la main gauche. B.N., fr 24274, fol. 31. Cliché Bib nat.
- 11.2 La taverne, lieu d'hospitalité, est souvent regardée comme un lieu de débauche et de turpitudes. B.N., Fr Valère Maxime.
- 11.3 Le joueur de dés. Placé à l'opposé du paysan sur l'échiquier, il symbolise le parasite, et surtout le prodigue : il tient les dés dans sa main gauche, et une bourse à la ceinture. Il a à sa droite le gardien des clés, derrière lui l'enquêteur royal : dépensant largement, il doit être surveillé afin de ne point financer son vice par le vol. Le jeu des dés est ainsi la drogue du Moyen Age. B.N., fr 24274, fol. 34. Cliché Bib. nat.
- 11.4 Table pour jeu de dés, XIII^e siècle. Les personnages représentés ici sont des nobles. Mais se livrant au jeu, ils dérogent, et se retrouvent ravalés parmi les pions. Chacun tient une pièce en main. Plus que le jeu, le pouvoir combat ses enjeux matériels. Madrid, Bibliothèque de l'Escorial.
- 11.5 Le gardien de la cité. Il tient dans sa main droite la clef de la ville, dans la main gauche une mesure qui permettra de déterminer la taxe pour l'entrée des marchandises dans la ville, taxe qui aboutira dans la bourse pendue à sa ceinture. B.N., fr 24274, fol. 32 v°. Cliché Bib. nat.
- 11.6 L'importance symbolique des clefs des villes : remise des clefs de Rouen au roi de France lors de la conquête de la Normandie par Philippe Auguste. Histoire de la France urbaine, II, p. 305.
- 11.7 Le médecin, il représente les lettrés : il est en chaire, tient un livre, mais aussi dans sa main gauche un pot à onguent. Devant examiner des femmes, il se doit d'être chaste. Aussi a-t-il été placé devant la reine. B.N., fr 24274, fol. 29. Cliché Bib nat.
- 11.8 La saignée reste le principal traitement, et est pratiquée avec d'autant plus d'enthousiasme que l'on pense que le corps humain contient une trentaine de litres de sang. On opère ainsi des cures remarquables...

Panneau n°12

- 12.1 Partie d'échecs. Le plus souvent s'affrontent un homme et une femme. Signe de déchéance, la femme a la plus souvent les pièces noires. Première page du traité de Nicolas de Nicolai.
B.N., fr 1173, fol. 2. Cliché Bib. nat.
- 12.2 Page de garde du traité de Nicolas de Nicolai. Le jeu d'échecs reste un affrontement. Bataille rangée en milieu de partie, mais aussi siège d'une ville, quand il s'agit de s'emparer définitivement du roi adverse.
B.N., fr 1173, fol. IV. Cliché Bib nat.
- 12.3 La notation des pièces sur l'échiquier. Les symboles ont peu changé depuis le XIIIe siècle. On remarquera toutefois que c'est le roi qui se trouve au début de partie sur sa couleur.
B.N., fr 1173, fol. 3. Cliché Bib. nat.
- 12.4 La notation des cases. Elle se fait de façon alphabétique, de a à h pour la première rangée, par combinaison avec les lettres de h à y pour les rangs suivants.
B.N., fr 1173, fol. 4. Cliché Bib. nat.

Panneau n°13

- 13.1 Personnage étudiant un problème d'échecs, seul devant son jeu. Jeu de réflexion, les échecs échappent à la réprobation pesant sur le jeu.
B.N., fr 2000, fol. 5. Cliché Bib. nat.
- 13.2 Mat du berger. Le coup le plus connu des échecs était déjà célèbre au XIVe siècle. On remarquera sur tous ces exemples, que les règles du temps de Jacques de Cessoles ont déjà fortement évolué pour se rapprocher considérablement des nôtres.
B.N., fr 1173, fol. 103. Cliché Bib. nat.
- 13.3 Mat en quatre coups.
B.N., fr 1173, fol. 137. Cliché Bib. nat.
- 13.4 Mat en douze coups.
B.N., fr 1173, fol. 162. Cliché Bib. nat.
- 13.5 Mat en sept coups.
B.N., fr 1173, fol. 146. Cliché Bib. nat.
- 13.6 Mat en deux coups.
B.N., fr 1173, fol. 37. Cliché Bib. nat.

Panneau n°14

- 14.1 Carmontelle : Mme d'Esclavelles et M. de Linant jouant aux échecs. Crayon, vers 1760.
Chantilly, Musée Condé.
- 14.2 Aristocrates jouant aux échecs. Vignette, fin XIXe siècle.
B.N., Estampes Kh mat 1 a. Cliché Bib nat.
- 14.3 Sofonisba Anguissola. Portrait des soeurs de l'artiste jouant aux échecs (vers 1555).
B.N. Estampes Kh mat 1 a. Cliché Bib. nat.
- 14.4 Lubin Baugin (1612-1663) : Nature morte de l'échiquier. Les échecs, comme les cartes, restent un jeu d'argent, symbolisé par la bourse.
Louvres, Peintures.
- 14.5 Tournoi au café Catelain. Bois XIXe siècle.
B.N., Estampes Kh mat 1 a. Cliché Bib. nat.
- 14.6 Sébastien Stoskopf (1597-1657), Les Cinq sens.
Strasbourg. Musée de l'Oeuvre Notre-Dame.
- 14.7 Bandeau de la première page du journal "Le joueur d'échecs".
B.N. Estampes, Kh mat 1 a. Cliché Bib nat.

Panneau n°15

- 15.1 Conséquence de l'expansion du jeu, nous notons dès le XVI^e siècle la présence de marchands spécialisés dans les jeux : inventaire après décès de Martin Germain, marchand tabletier à Paris (1546).
 Arch. nat. Minutier central, CXXII, 32.
- 15.2 Le joueur défait. Gravure sur bois, XIX^e siècle.
 B.N., Estampes, Kh mat 1 a. Cliché Bib nat.
- 15.3 Le joueur d'échecs du café de la Régence, vers 1830. Sa tenue vestimentaire illustre bien la démocratisation du jeu.
 B.N., Estampes, Kh mat 1 a. Cliché Bib. nat.
- 15.4 Le jeu d'échecs, vu par Boilly. Lithographie, 1836.
 B.N. Estampes, Kr mat 1 a. Cliché Bib. nat.
- 15.5 Louis XVI jouant aux échecs avec un garde national.
 L'Histoire, n° 71, p. 46.
- 15.6 La première partie simultanée jouée de part et d'autre de l'Atlantique grâce au câble sous-marin.
 B.N., Estampes, Dh mat 1 a. Cliché Bib. nat.
- 15.7 Inventaire après décès de Jean-Marc La Chapelle, serviteur du Cardinal de Meudon, demeurant à Paris, rue du Roi de Sicile : "Item, ung jeu d'eschetz garny de sa bouette de boys de noyer prisé 2 sous tournois"
 Arch. nat., Minutier central, XIX, 270.
- 15.8 Inventaire après décès de Maris Closer, épouse de Julien Berton, marchand drapier chaussetier et bourgeois de Paris : "Item ung eschiquier garny de ses dames, prisé XV s.". Arch. nat., Minutier central, III, 301.

Panneau n°16

- 16.1 Le roman d'Alexandre. Partie d'échecs entre Alexandre le Grand et ses pairs. Le Moyen Age n'a aucun souci d'anachronisme et représente les personnages de l'antiquité dans son décor.
 Enluminure provenant de l'exemplaire du duc de Bourgogne Philippe le Bon (1419-1467).
 B.N., fr 9342, fol. 48 v^o. Cliché Bib. nat.
- 16.2 Extrait du roman d'Alexandre, décrivant un échiquier sur lequel s'apprête à jouer Alexandre le Grand.
 B.N., fr 9342, fol. 48. Cliché Bib nat.
- 16.3 Lancelot du Lac. L'une des plus grandes œuvres littéraires que nous ait léguées le Moyen Age accorde également une place aux échecs, faisant disputer une partie par Tristan et Yseut. Ici Tristan boit le breuvage d'amour au cours d'une partie jouée dans une barque.
 B.N., fr 112, fol. 239. Cliché Bib nat.
- 16.4 La chanson de Roland nous décrit les barons de Charlemagne jouant aux échecs lors du siège de Cordoue : "Aux échecs jouent les plus sages et les plus murs".
 Chanson de Roland, éd. Léon Gautier, 1899, ch. VIII.
- 16.5 Ulysse inventant les échecs au cours du siège de Troie. Au XIV^e siècle, se développe une légende suivant laquelle les Francs descendaient, tout comme les Romains, des Troyens. Aussi nombreux de faits importants sont rapportés au siège de Troie, dont l'invention des échecs. Extrait d'un manuscrit de Christine de Pisan : Hector de Troie.
 B.N., fr 606, fol. 39. Cliché Bib. nat.

Panneau n°17

- 17.1 Partie d'échecs entre nobles devant un château fort. Le thème rappelle celui de l'enluminure du roman d'Alexandre (17.1), mais ici la scène est en extérieurs. Le même thème servait à illustrer chansons de geste et traités, comme ici dans un manuscrit de Jacques de Cessoles.
 B.N., fr 24274, fol. 37 v^o. Cliché Bib. nat.
- 17.2 Description d'une partie dans la geste de Raoul de Cambrai.
 Li romans de Raoul de Cambrai, éd. Le Glay, Paris, 1840, p. 63-64.

- 17.3 Une partie d'échecs qui finit par un meurtre : celle opposant Karlin à Baudoin, fils d'Ogier de Danemark dans la chevalerie Ogier de Danemark, de Raimbert de Paris.
La chevalerie Ogier de Danemark, éd. Barrois, Paris, 1842, p. 130-131.
- 17.4 Autre utilisation du même thème : le meurtre de Bertolai; neveu de Charlemagne, par Renaud, l'un des quatre fils Aymar.
Bib. Arsenal, Ms 5073, fol. 15. Cliché Bib. nat.
- 17.5 Poème du duc Charles d'Orléans sur les échecs. Le jeu d'échecs transpose là encore la réalité : la dame perdue et pleurée par le duc est sa femme, Isabelle de France. Le pion qu'il entend promouvoir en dame est Bonne d'Armagnac, qui fut la seconde femme du duc.
Poésies de Charles d'Orléans, éd. Guichard, p. 67.
- 17.6 Ex libris du livre de poésie sur les échecs du duc d'Orléans.
B.N., fr1802, fol. 1. Cliché Bib. nat.
- 17.7 La diffusion des manuscrits : le moine copiste.

Panneau n°18

- 18.1 Michel Eyquem; dit Montaigne (1533-1592).
- 18.2 *Les Essais*, 1580 ; livre III, chapitre 10.
- 18.3 Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné (1626-1696).
- 18.4 Lettre à Madame de Grignan, n° 386.
- 18.5 Jean de la Bruyère (1645-1696).
- 18.6 *Les Caractères, ou les moeurs de ce siècle*, 1688, VIII, 64.
- 18.7 François-Marie Arouet, dit Voltaire (1694-1778).
- 18.8 *Essai sur les moeurs*, 1756, III.
- 18.9 Jean-Jacques Rousseau (1712-1778).
- 18.10 *Les Confessions* (1765-1770), livre V.
- 18.11 Paul Valéry (1871-1945).
- 18.12. Autres rhums, p. 96.
- 18.13 Léon Nicolaïevitch, comte Tolstoï (1828-1910).
- 18.14 *Guerre et Paix*, 1869, II, 25.

Panneau n°19

- 19.1 Jean le Rond d'Alembert (1717-1783).
- 19.2 Madame de Pompadour, protectrice de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.
- 19.3 Denis Diderot (1713-1784).
- 19.4 Diderot. *Le neveu de Rameau*, 1772, p. 425.
- 19.5 L'origine du jeu des échecs et du nom du jeu d'après l'*Encyclopédie*.
- 19.6 Le génie des échecs du XVIIIe siècle. André Danican, dit Philidor, remarqué par les encyclopédistes.
- 19.7 Le problème de la marche du cavalier, à savoir comment faire couvrir par le cavalier toutes les cases du jeu en ne passant qu'une fois sur chaque fut longuement débattu. Lors de la rédaction de l'*Encyclopédie*, une seule solution sur les 256 théoriquement possibles avait été trouvée.
- 19.8 André Danican Philidor, né à Dreux le 7 septembre 1726 et décédé à Londres en 1795, d'une famille de musiciens et collaborateur de Rousseau dans la réalisation des *Muses galantes* et du *Devin du village* ; il fut le plus célèbre joueur d'échecs de son temps et publia en 1749 le premier traité véritablement scientifique sur le jeu, sous le nom d'*Analyse du jeu des échecs*, et fut l'un des premiers à réaliser des parties en simultanée et en aveugle.
- 19.9 Certificat de la présence à Londres de Philidor pendant la Révolution.
Arch. nat., Minutier central, réserve.

Panneau n°20

- 20.1 Gotlib. *Trucs en vrac*, Dargaud, 1977, p. 62-64.

- 20.2 Hergé, Tintin au Tibet, Casterman, 1960, p. 2.
- 20.3 Quino. Mafalda.
- 20.4 Goscinny et Tabary. Le grand vizir Iznogoud. Dargaud, 1966, p. 52.
- 20.5 Morris et Goscinny. La ville fantôme, Dupuis, 1969, p. 38.
- 20.6 Franquin et Jidehem. Le bureau des gaffes en gros, Dupuis, 1977, p. 19.
- 20.7 Sempé. Vaguement compétitif, Denoël, 1985, p. 35.
- 20.8 Sempé. Vaguement compétitif, Denoël, 1985, p. 36.
- 20.9 Hergé. L'oreille cassée, Casterman, 1938.

Panneau n°21

- 21.1 Le buis, bois extrêmement serré et se prêtant donc au tournage, reste la matière première de base. Les forêts jurassiennes assurent l'approvisionnement, parfois aidées par celles des Pyrénées. Après deux années au moins de séchage, le buis est prêt à être travaillé.
- 21.2 Débitage du buis. Les branches sont réparties selon leur diamètre, puis débitées à la dimension des pièces.
- 21.3 Le début du tournage.
- 21.4 Le tournage des pièces. Ici, un fou.
- 21.5 Le polissage des extrémités des pièces : base de la pièce et arrondis de la tête.
- 21.6 La teinture, par bain.
- 21.7 La finition : le lot de pièces terminées est placé, avec de la cire, dans un cylindre tournant sur un axe : les frottements entre les pièces assurent un bon fini.
- 21.8 Le bois brut, après séchage de plusieurs années, est débité sous forme de planches.

Panneau n°22

- 22.2 Les planches sont ensuite débitées en carrés aux dimensions des cases de l'échiquier.
- 22.3 L'assemblage des cases. Les huit cases d'une rangée sont assemblées par collage, puis les rangées assemblées à l'aide de bande collante, puis de feutrine.
- 22.4 Le vernissage.
- 22.5 Le résultat final : un échiquier traditionnel, en bois nobles (tilleul, chêne, bois exotiques), mais de plus pliant, et donc de rangement facile.

TEXTES DES PANNEAUX

Le jeu d'échecs, originaire de l'Inde, parvint en occident au IXe siècle. La tradition veut que le premier jeu ait été offert à Charlemagne par le calife de Bagdad. Il se répandit rapidement et prit très vite valeur de symbole, le blanc et le noir représentant le bien le mal, et le jeu la lutte entre Chrétiens et Musulmans. Les plus anciennes pièces conservées remontent au XIe siècle, mais des textes antérieurs attestent la pratique du jeu.

L'abbaye de Saint-Denis, gardienne des emblèmes royaux, possédait dans son trésor des pièces d'échecs très anciennes, originaires d'Italie du sud. Ce jeu, dont seules quelques pièces sont aujourd'hui conservées, fut assimilé par les religieux à un cadeau remis à Charlemagne par le calife de Bagdad. Il s'agit en fait d'un jeu d'apparat (la taille des pièces interdit pratiquement tout usage), entré plus tardivement dans le trésor de Saint-Denis. D'autres abbayes possédaient des pièces d'échecs dans leurs trésors, ce qui montre l'importance symbolique du jeu, malheureusement difficile à christianiser.

Si la légende place l'arrivée du jeu en occident au IXe siècle, il ne se développe en fait qu'au cours du XIe siècle. Il prend alors une place considérable dans la société, à tel point que le pouvoir royal cherche au siècle suivant à interdire purement et simplement les échecs. Mais les ordonnances royales se révèlent impuissantes. Le roi de France, dont le prévôt des marchands de Paris Etienne Boileau réglemente la fabrication des échiquiers dans son livre des métiers, joue d'ailleurs lui-même aux échecs...

Le triomphe du jeu d'échecs à la cour de France est manifeste dès le milieu du XIVe siècle. Les rois de France possèdent de nombreux échiquiers, mais aussi des tapisseries représentant des joueurs et des traités sur le jeu. Le succès dure plusieurs siècles, de Philippe VI (1328-1350) à François 1er (1515-1547)). Le succès est tout aussi grand dans les cours princières.

Jacques de Cessoles, d'origine lombarde, composa sous le règne de Philippe le Bel (1285-1314) un traité consacré au jeu d'échecs, la *Moralité des échecs*, vision de la société médiévale. L'ouvrage, plusieurs fois traduit du latin en français, connut un très grand succès dont témoigne le nombre d'exemplaires conservés, et la date précoce de la première édition (1473).

Dans le traité de Jacques de Cessoles, chaque pièce du jeu d'échecs symbolise l'une des fonctions essentielles de la société médiévale. Ainsi pour le roi et la reine, mais aussi pour les fous, ou juges (un au civil, un au criminel), les chevaliers, les tours, représentant les enquêteurs envoyés par le roi dans les provinces. De même, chacun des huit pions représente un corps de métier : paysan, forgeron, drapier, marchand, aubergiste, médecin, gardien des portes et... le joueur de dés. Les miniatures de ces quatre panneaux sont extraites d'un manuscrit de Jacques de Cessoles.

Les pions, qui symbolisent le peuple, ont un rôle purement matériel et technique. Ils n'interviennent en rien dans la direction de la cité, assumée par les seules pièces nobles, que les "populaires" ont pour mission de décharger de leurs besognes matérielles. Nombreux, les pions peuvent facilement être sacrifiés. Et si on les envoie au combat, on ne leur reconnaît pas le droit d'attaquer leurs adversaires de face : il leur faut l'aborder de biais.

La promotion du pion existe déjà au XIIIe siècle. Elle symbolise la possibilité offerte au peuple d'accéder aux fonctions supérieures, mais à condition d'avoir satisfait à nombreux d'épreuves.

Le traité de Nicolas de Nicolaï, également lombard, fut composé à la fin du XIIIe siècle. A la différence de celui de Jacques de Cessoles, ce traité est purement technique : il définit les règles, et donne de nombreux cas de figure. Son succès fut moins grand, mais il fit partie des livres de base des amateurs de jeux, comme le duc Charles d'Orléans.

Le XVIII^e siècle est celui des salons, où se réunissent périodiquement aristocrates et philosophes. Si on y commente découvertes et publications, on y pratique également le jeu d'échecs, qui se généralise aussi dans les cafés qui viennent de naître. Mais seule une mince frange de la société est touchée par le phénomène, qui inspire peintres et graveurs.

Le jeu d'échecs, divertissement princier par excellence tout au long du Moyen-Age et de la Renaissance, se démocratise dans la période moderne. Dès le XVI^e siècle, les inventaires après décès mentionnent régulièrement la présence de jeux d'échecs. Les échecs restent cependant un divertissement urbain, réservé à la petite et moyenne bourgeoisie. Au XIX^e siècle, le jeu prend une autre dimension avec la naissance des tournois.

Les échecs tiennent une place de choix dans la littérature médiévale. Outre les traités qui leur sont consacrés, ils sont au centre de nombreuses chansons de geste. Ils permettent en effet de symboliser l'un ou l'autre des nombreux combats : partie entre le roi et son vassal félon, entre le chrétien et le musulman... En outre les romans traitant de l'antiquité retracent souvent la découverte du jeu, par exemple attribuée à Ulysse lors du siège de Troie. De la chanson de Roland aux poèmes de Charles d'Orléans, les échecs sont toujours présents dans la littérature médiévale.

Ains plus rice eskekier, je crois, nus hon ne vit ;
Toz fut d'or et d'argent tresjetés aclofis,
Et la bordure encor fu faite de rubis,
Tos bordés d'esmeraudes et de rices saphirs.
Tels cinq cens en i ot, de ce suis je toz fis,
Que la pierre valoit cens sos de paresis ;
Kerles l'avoit mout chier li rois de Saint-Denis,
De la terre Galafre le tramist un marcis.

Avec le roi de Perse Aaaron, de qui dépendait presque tout l'Orient, sauf l'Inde, les rapports furent si cordiaux que celui-ci attachait plus de prix à ses bonnes grâces qu'à l'amitié de tous les rois et de tous les princes du reste du monde, et n'avait d'attentions et de munificence que pour lui. Et Aaron le lui prouva bien lorsque, recevant ses représentants, non content d'acquiescer à toutes les demandes qu'ils lui présentaient, il fit accompagner les envoyés francs sur le chemin du retour par une ambassade chargée pour leur souverain de présents considérables -tissus, aromates et autres richesses des pays d'orient- qui venaient s'ajouter à celui dont il l'avait déjà gratifié quelques années plus tôt en lui expédiant, pour répondre à son désir, l'unique éléphant dont il disposait alors.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France, à tous ceux qui les présentes verront, salut. Nous avons ordonné, en raison du devoir de la puissance royale de repousser l'injustice et de renforcer au mieux l'état présent du royaume, de se préoccuper avant toutes choses de la paix et de la tranquillité de nos sujets et d'éprouver le zèle de l'indignation vis-à-vis des injustes et des malhonnêtes qui jalouvent la tranquillité et la quiétude, de suivre les préceptes suivants :

[...]

Article 35 : En outre, nous interdisons rigoureusement que l'on joue aux tables, aux dés ou aux échecs. Nous prohibons et voulons prohiber totalement tous les cercles de jeux, et que ceux qui les tiennent soient punis sévèrement. La fabrication des dés est interdite.

[...]

Toutes les choses susdites, que nous avons été amené à édicter pour la quiétude de nos sujets, doivent être suivies rigoureusement par nos baillis et nos sujets, sauf le plein pouvoir royal de changer ou corriger, diminuer ou augmenter ces préceptes. Fait à Paris, l'an du Seigneur 1254, au mois de décembre.

Entre les autres joiaus que il envoia au roy, li envoia un oliphant de cristal mout bien fait, et une beste que l'on appelle orafle, de cristal aussi, pommes de diverses manieres de cristal et jeu de tables et de eschiez ; et toutes ces choses estoient fleuretées de ambre, et estoit li ambres liez sur le cristal à beles vignettes de

bon or fin. Et sachiez que si tost comme li messaige ouvrirent lour escrins là où ces choses estoient, il sembla que toute la chambre fust embaumée, si souef floroiient.

Jehan Perrot, qui apporta au roy ung instrument appele l'eschequier, qu'il avoit fait, le roy d'Angleterre avoit donné au Roy, et li envoioit par led. Jehan, pour don a li fait, a la relacion Maître Jehan le Royer, 20 nobles, valent 6 livres 13 sous 4 deniers.

De l'inventoire dud. G. de Moustereul : pour un eschequier de bateurs et de cristal, a perles dedens, parny des jeux de cristal et de marbre vermeil.

Saint-Germain-en-Laye

Item, ung jeu d'eschetz figuré de seize pièces d'ambre jaune et seize pièces de gest.

Item, deux tabliers en quatre pièces de jaspre et de cristal.

Item, ung autre tablier de deux pièces ouvré de coquilles et de perles.

Itam, une petite boiste d'yvoire, ronde, paincte par dessus et par dessoubz, ou sont les jeuze des tables et des eschetz.

Item, ung tres petit tablier cloant, en ung estuy de boys.

Item, ung grant eschiquier garny d'argent doré, et les eschetz de jaspre et de cristal.

Louvre

Item, ung tres grant eschiequierde boys paint, et les eschetz de mesmes.

D'usage commun.

Item, quatre paires de tabliers, de quoy il y en a ung double, et les autres sangles, ganiz de jaspre, de coquilles de perles, de cristal et de fueilles d'argent doré.

Item, ung ciel, dossier et couverture de tappicerie d'Arras, sur champ vermeil, a un pavillon blanc, a personnages jouans aux eschez contenant xxxiv aulnes et demie.

Item, ung dosier, de tapisserie d'Arraz, a ung jeu d'eschez et plusieurs personnages sur champ noir, contenant neuf aulnes et iii quartiers.

Comme il appert de la teneur d'une information faite sur notre ordre que de multiples excès et violences à main armée ont été commis dans les châteaux, forteresses et autres biens de notre chère et fidèle Mahaut, comtesse d'Artois et de ses gens, et que les bien qui s'y trouvaient ont été volés et emportés par des nobles dud. comté et d'autres personnes, alors que led. comté avait été mis en la main du roi par notre seigneur et frère le roi Louis ; et comme lad. Comtesse demandit un jugement et que nous prononcions la restitution des ses biens, il appert à notre cour que, la main du roi ayant été mise sur les biens susdits, ils ont subi par certains de nombreuses violences

[...]

Et premièrement doivent être restitués et rendus à lad. comtesse les joyaux qui s'ensuivent :

- un échiquier de jade et calcédoine avec ses pions, à savoir les uns de jade et les autres de cristal, muni et bordé d'argent et de pierre précieuses, et d'un prix de cinq cents livres.

Par jugement de lad. cour, il fut prononcé que les accusés payeraient à la Chambre des Comptes, et que nous rembourserions lad. comtesse sur notre bourse pour toutes choses énumérées aud. compte et placées sous notre main, et le surplus des sommes versées, s'il existe, sera versé à lad. comtesse à titre de dédommagement. Donné en Parlement le 9 mai 1321.

Ce que Madame a trouvé au petit cabinet de deçus l'oratoire :

[...]

plus ung tablier d'argent, les echets, ung tous les personnages d'argent doré, et les autres personnages d'argent qui ne sont point dorés ; ung viez jeu d'eschetz a personnaiges, bien anticque ;

ung autre tablier d'yvoire avec son jeu d'eschetz d'evoire a personnaiges ;

item, ung autre tablier faict d'ivoire et de boys ;

plus ung grant tablier de boys avecques les echezs, et l'a donné mgr. de Saint-Claude à Madame ;

ung jeu d'eschezs de cassydoyne et de jaspre dedans une vieille boyte paincte ;
ung autre jeu tout de jaspe enveloppé d'ung drappeaux.

Ces parolles ne plus ne mains raporta li sires de Maubuisson à Monsieur Jehan de Haynau, qui là l'attendoit sus le rivage. E quant la relation l'en fu faite, si dist au chevalier : «grant mercis !». Lors s'en parti et s'en revint arriere à leur logeis, et trouva le conte de Haynau, son neveau, qui jeuoit as eschés au comte de Namur. Li contes se leva si tost qu'il vey son jeuoit as eschés au comte de Namur. Li contes se leva si tost qu'il vey son oncle, et li demanda nouvelles.

Un tablier de deux pièces, ajouer aus tables et aus eschez, dont tous les bois, sur le dehors et de le dedens, sontgarnis et couvert legierement d'argent doré, a plusieurs souages grenetez et autres, et a losenges ouvrees a grinces et a fleurettes sur le plat desd. bors. Et en dedens et la table pour le grant jeu des tables a xii pointes d'un costé, et autres xii d'autre, de coquille de perle pour asseoir les tables, bordees d'argent doré à losenges entrelaciees et a grains ; et les entre deux d'icelles pointes, qui sont en fourme de pointes entranes, sont couvers de cristal pains, dessous les aucune a hommes, les autres a diverses bestes et les autres a feuillages. Et sur le haut desd. pointes de coquilles de perles, tout du travers, a une ceinte couverte d'argent doré et ouvree a roses et a poins, de dedens lesquelles a comme osteaux esmaillés a diverses fueilles et fleurettes, lesquelz esmaus sont effaciés. Et sur le milieu du tablier a quatre losenges entrelaciees, garnies autour d'argent, ouvré à losenges entrelaciees et a autres ouvrages legiers ; et dedens chascune losenge, dessous cristal, a une beste sauvage pointe, dont les trois ont testes d'omme et font diverses contenances. Et entre lesd. losenges a xii pièces de coquille de perle et de cristal sur les entrelaceys ; et sur le dehors dud. tablier est le jeu des eschés eschaqueté de coquille de perle et de cristal ; et dessous les cristaux a painture parant, les uns a divers personages, les autres a diverses bestes et les autres a divers feuillages et aucuns compas. Et led. eschaquetement est tout bordé d'argent doré à condeiz ; et sur les costez, entre deux ceintes de la façon de celles du tablier et les bors, a de chascune part quatre euvres, les deux de coquille de perle et les deux a diverses bestes peintes dessous // cristal, dont les trois sont a testes d'omme et l'autre est un aigle. Et poise en tout quinze mars. Et pour led. tablier y a tables et eschez de cristal, de jaspe et d'autre pierre.

Sire, fist-il, or entendez,
Quar si le jeu savoir voulez,
Il vous convient suyvre la voie
De discipline. Et ge l'ottroye.
Et dist le roy : Or m'enseignez
Par quelle maniere vous jouez.
Lor li dist : Voyez cy l'eschiquier,
Qui est carré et est entier,
Et si est point de blanc et noir.
Le voyez-vous bien ? - Ouill, de voir.
- Or regardez, veez cy le roy,
Qui est icy en bel aroy.
Entre ses gens est ou milieu,
Quar il est principal dou jeu.
Dejouste luy est la roigne ;
A le servir tres bien s'incline.
Emprez voiez les clous dauffins,
Qui sont ses proches et ses affins.
Voyez cy empres dous chevaliers
Qui en sont beaux et prous et fiers.
Empres sont assis les dous rocs
Pour garder le roy et son corps.
Devant chascun, un paonnet

Qui est bien cointe et joliet.
De l'autre part en a autan.
Le voyez vous la ? - Oil; vroyement.
- Touz sont assis par ordrenance
Et si ont semblale puissance.
Des pointez y a saexante et quatre
en l'eschiquier, pour eulx esbattre.
Trente et dous en sont occupez,
Et les aultres sont demourez
Les places vuydes ou melieu.
L'en en verra trop mieulx le jeu.
Ils sont assis comme bataille.
M'entendez vous ? - Ouill, sans faille.
- Or mettez doncq vostre pouoir
Savoir comment hom doit jouer.
Si feroy ge certainement,
Car g'en ay molt grant tallant.
- Voyez cy doncq en l'eschiquier
Les traiz dou roy, qui sont moult fier.
Au premier tret dous points sauldra
Ou troys, lequel que il vouldra,
Mes que les points ne soient gardez.
De nulle gens ne occupez,
Et que ce coup rien il ne prenge.
Le sault en est moult bien estrange.
La dame si en puet autant faire,
Mes que la place ne soit contraire,
Et si puet aller devant soy
Ou de corniere, tres bien le scey.
Le roy puet bien partout aller,
En blanc, en noir, par le tablier ;
Mes si la dame se siet en blanc,
Elle tendra toujours dis son ranc.
Dauffin qui est en noir assis
Au tiers point sauldra par avis,
Il ne muera ja sa coulour,
Non fera le blanc par nul jour..
Ainsin vont touz dous de corniere,
Qui veut bien savoir la maniere.
Le chevalier change pour voir,
Qaur moult bien sault du blanc en noir
Ou tiers point touz dis ce asserra
Et c'il veult il retournera.
Les dous rocs si courent partout,
De long de travers ou de bout,
Et si vont de long ou de lé,
Rien en leur voye n'est espargné.
Mes il ne vont point de corniere,
Combien qu'il retournent arriere.
Au premiere coup le paonnet
devant soy au tiers point veit,
Mes il ne prent, fors de corniere

Ne ne puet retourner arriere,
Tant qu'il ait au bout esté.
Lors est il en sa majesté,
Qaur il a aussi grant noblesce
Come la roigne par sa prouesce,
Et si puet eller et venir
Par l'eschiquier a son plaisir.

Item, quatre jeux d'eschetz de bouys taillez dont deux a personnaiges a cheval, un autre a pied et l'autre à demye taillé, prisés ensemble 4 livres 10 sous tournois.

Item, deux jeux d'eschetz taillez a personnaiges a cheval, moiictié d'ivoire, moiictier d'ebene, prisés ensemble huict escuz sol.

Li eschequier est tel, onques miendre ne fu.
Les lices sont d'or fin, a trifoire fondu,
Li paon d'esmeraudes, vertes comme pré herbu,
Li autres de rubis, vermaus comme ardant fu.
Roy, fierce, chevalier, auffin, roc et cornu
Furent fet de saphir et si ot or molu,
Li autre de topace, o toute lor vertu.
Moult sont bel a veoir drecié et espandu.

L'empereur se fait tout joyeux et est de belle humeur
Il a pris Cordoue, il en a mis les murs en pièces,
Avec ses machines, el en a battu les tours.
Dans la ville il n'est pas resté un seul païen
Qui ne soit forcé de choisir entre la mort et le baptême.
Le roi Charles est dans un grand verger ;
Avec lui sont Roland et Olivier,
Le duc Sanson, le fier Anseis,
Geoffrou d'Anjou, qui porte le gonfanon royal,
Gerin et son compagnon Geriers
Et avec eux beaucoup d'autres
Hommes barbus et vieux,
Quinze mille chevaliers qui sont des Français de France.
Ces chevaliers sont assis sur des sieges blancs ;
Pour se distraire, ils jouent aux tables,
Et les plus vieux et les plus sages aux échecs,
Et les jeunes bacheliers s'entraînent aux armes ?
Sous un pin, près d'un églantier
Il y a même un trône, entièrement d'or.
Là est assis le roi qui douce France tient.
Il a la barbe blanche et le chef fleuri,
Le corps ferme et d'âme fière.

Devant la place de son domaine tré
Descent Raoul d'el destrier abriévé.
La le désarmant li prince et li chasé
De son bliault ot l'elmin engoulé ;
En nule terre n'ot plus bel désarmé.
Son seneschal a Raoul apelé,

Qui d'el mengier le sert molt a gré ;
Et cil i vint n'i a plus demoré :
D'el mengier pense si fera grant bonté.
[...]
Eschés demande, ne li furent véé.
Par mal talent s'aisist emmi le pré.

As eschés goue Raoul de Cambrisis
Si com li om qui bien en est apris.
Il a son roc par force en roie mis
Et d'un poon a l' chevalier pris

Por poi qu'il n'a et maté et conquis son compaignon qui ert au gieu assis.
Il saut en pié, molt par ot cler le vis.
Por la chalor ota son mantel gris.
Le vin demande X s'en sont entremis
Des damoisiax qui molt sont de grant pris.

En Mont-Loon fut li rois au vis fier
A une Paske que li rois sa cort tient,
Callos i fu et li Danois Ogier,
Bauduines qui estoit esquier,
Cil estoit fix au bon Danois Ogier.
Mult part iert biaus, si ot le regard fier.
Sor tote riens resanloit ben Ogier,
Il et Callos prisen un esquequier,
Au ju s'asisen por aus esbanier.
S'ont lor eschés assis sor le tabler.
Li fix au roi traist son paon premier,
Buduines traist son aufin arier,
Li fix au roi le volt forment coitier,
Sus l'autre aufin a trat son chevalier.
Tant traist li uns avant et l'autre arier,
Bauduinés li dist mat en l'angler ;
Voit le Callos, le sens quide cangier :
Bauduinet commence à l'aidengier :
«Bastars, dist-il, mult es outrequidies,
Fel et pervers et trop en remanciés.
Ogier tes peres, li miens hom cavagiés,
N'en desist tant por tot l'or desos ciel,
Que tos les membres li fesisse trancher,
Ardoir en fu, en un conpieg noier.
Mal le pensastes, vos le conperrés chier».
A ses deus mains a saisi l'esqueker.
Bauduinet en feri el fronter
Le test li fent, s'en salt li cerveler ;
Desus le marbre le fist mort justicher.
Lieve la noise, si prist a enforchier.
A son hostel fu li Danois Ogien,
Descendus iert, si venoit de cachier ;
Tot em plorant li dist un esquier :
«Mors est vos fix que vous aviés tant chier ;

Callos l'a mort d'un escekier d'ormier».

J'ay aux eschecs joué devant Amours,
Pour passer temps, avecques faulx dangier ;
Et seurement me suy gardé tousjours
Sans riens perdre jusques au derrenier
Que Fortune lui est venu aidier
Et par Meschief, que maudite soit-elle,
A ma dame prise soudainement :
Par quoy suy mat, je le voy clerement
Se je ne fais une dame nouvelle

En ma dame j'avoye mon secours
Plus qu'en autre, car souvent d'encombrier
Me delivroit, quant venoit a son cours,
Et en gardes faisoit mon jeu lier ;
Je n'avoyé pion ne chevalier,
Auffin ne rocq qui peussent ma querelle
Si bien aidier, je y pert vrayement
Car j'ay perdu mon jeu entierement
Se je ne fais une dame nouvelle

Je ne me scay jamais garder des tours
De Fortune, qui maintes foiz changier
A fait mon jeu et tourner a rebours ;
Mon dommage scet bientost espier.
Elle m'assault sans point me deffier :
Par mon serement onques ne cogneu telle.
En jeu party suy si estrangement
Que je me rends et n'y voy sauvement
Se je ne fais une dame nouvelle.

Considérez, qu'aux actions mesmes qui sont vaines et frivoles, au jeu des eschets, de la paume et semblables, cet engagement aspre et ardant d'un dédir impétieus jette incontinent l'esprit et les membres à l'indiscrétier et au désordre : on s'esblouit, on s'embrasse soy-mesme. Celuy qui se porte plus modereement envers le gain et la perte, il est tousjours chez soy ; moins il se picque et se passionne au jeu, il le conduit d'autant plus avantageusement et seurement.

Nous le trouvâmes (M. de Pomponne)... ; on causa tout le soir, on joua aux échecs ; ah ! quel échec et mat on lui préparait à Saint-Germain (sa destitution) !

La vie de la cour est un jeu sérieux, mélancolique, qui applique : il faut arranger ses pièces et ses batteries, avoir un dessein, le suivre, parer celui de son adversaire, hasarder quelquefois, et jouer de caprice ; et après toutes ses rêveries et toutes ses mesures, on est échecs, quelquefois mat ; souvent, avec des pions qu'on ménage bien, on va à dame, et l'on gagne la partie : le plus habile l'emporte, ou le plus heureux.

Le jeu que nous appelons des échecs, par corruption, fut inventé par les Indiens, et nous n'avons rien qui en approche ; il est allégorique comme leurs fables ; c'est l'image de la guerre. Les noms de Shak, qui veut dire prince, et de pion, qui signifie soldat, se sont conservés...

Il s'avisa de me proposer d'apprendre les échecs, qu'il jouait un peu. Me voilà forcené des échecs. J'achète un échiquier, je m'enferme dans ma chambre, j'y passe les jours et les nuits à vouloir apprendre par coeur toutes les parties.

Cependant, dit-il, on dit bien que la guerre est semblable à une partie d'échecs. Oui, dit le prince André, mais à cette petite différence près qu'aux échecs tu peux réfléchir tant qu'il te plaît, que le facteur temps n'existe pas, et avec cette différence encore que le cavalier est toujours plus fort que le pion et deux pions plus forts qu'un seul ; tandis qu'à la guerre un bataillon est parfois plus fort qu'une division et parfois plus faible qu'une compagnie. Personne ne peut savoir la force relative des armées. Crois-moi, si quelque chose dépendait des ordres des états-majors, c'est là que je serais et je donnerais des ordres, au lieu de quoi j'ai l'honneur de servir ici, dans le régiment, avec ces messieurs, et j'estime que c'est bien de nous que dépendra la journée de demain et non pas d'eux... Le succès n'a jamais dépendu et ne dépendra jamais ni de la position, ni de l'armement, ni même du nombre, et surtout pas de la position.

Il se joue un jeu d'échecs fort compliqué ; à chaque coup, le problème est autre ; et les pièces du jeu sont les images de la vue, les prévisions euclidiennes de déplacement, les divers groupes musculaires indépendants, et bien d'autres choses.

"Si le temps est trop droid ou trop pluvieux, je me réfugie au café de la Régence ; là je m'amuse à vous jouer aux échecs. Paris est l'endroit du monde, et le café de la Régence est l'endroit de Paris où l'on joue le mieux à ce jeu ; c'est chez Rey que font assaut légal le profond, Philidor le subtil... ; qu'on voit les coups les plus surprenants [...]".

On conçoit aisément par le nombre de pièces, la diversité de leurs marches, et le nombre de cases, combien ce jeu doit être difficile. Cependant, nous avons eu à Paris une jeune homme de l'âge de 18 ans qui jouoit à la fois deux parties d'échecs sans voir le damier, et gagnoit deux joueurs au dessus de la force médiocre, à qui il ne pouvoit faire à chacun en particulier avantage que du cavalier, en voyant le damier, quoiqu'il fût de la première force. Nous ajouterons à ce fait une circonstance dont nous avons été témoins oculaires ; c'est qu'au milieu d'une de ses parties, on lui fit une fausse marche de propos délibéré, et qu'au bout d'un assez grand nombre de coups il reconnut la fausse marche, et fit remettre la pièce où elle devoit être. Ce jeune homme s'appelle M. Philidor ; il est fils d'un musicien qui a eu de la réputation ; il est lui-même grand musicien, et le premier joueur de dames polonoises qu'il y ait peut-être jamais eu, et qu'il y aura peut-être jamais. C'est un des exemples les plus extraordinaires de la force de la mémoire et de l'imagination. Il est maintenant à Paris.

Le jeu des échecs ne demeura pas longtemps renfermé dans l'Inde. Il passa dans la Perse pendant le règne du grand Cosroès, mais avec des circonstances singulières que les historiens persans nous ont conservées, et que nous supprimerons ici ; il nous suffira de dire que le nom de Schatreingi ou Schatrak, qu'on lui donna, signifie le lieu de Schach ou du roi : les Grecs en firent celui de Zatrikion ; et les Espagnols, à qui les Arabes l'ont porté, l'ont changé en celui d'axedres, ou al xadres. Les Latins le nommèrent Scaccorum ludus, d'où est venu l'italien Scacchi. Nos pères s'éloignent moins de la prononciation orientale, en le nommant le jeu de échecs, c'est à dire du roi. Schach en persan, Schek en arabe, signifient roi ou seigneur. On conserva le terme d'échecs, que l'on emploie pour avertir le roi ennemi de se garantir du danger auquel il est exposé : celui d'échec et mat vient du terme persan Schakmat, qui veut dire le roi est pris, et c'est la formule usitée pour avertir le roi ennemi qu'il ne peut plus espérer de secours.

Les noms de plusieurs pièces de ce jeu ne signifient rien de raisonnable dans les langues de l'Orient. La seconde pièce des échecs, après le roi, est nommée aujourd'hui reine ou dame ; mais elle n'a pas toujours porté ce nom : dans des vers latins du XI^e siècle elle est appelée Fercia. Nos vieux poètes françois, comme l'auteur du roman de la rose, nomment cette pièce fierce, fierche et fierge, noms corrompus du latin ferdia, qui lui-même vient du persan Ferz, qui est en Perse le nom de cette pièce, et signifie un ministre d'Etat, un vizir.

Solution du problème de la marche du cavalier sur l'échiquier, en commençant par une case quelconque et finissant à une case quelconque. On sait que le cavalier ne peut avoir que dix positions différentes sur l'échiquier ; que l'on peut finir sur 32 cases différentes, ce qui ne fait que 320 marches à chercher ; que sur ces 320 manières on peut en retrancher 64, parce que le cavalier était posé dans les cases de la diagonale, les 32 cases où l'on peut finir se réduisent à 16. Je ne me suis pas amusé à épuiser toutes les combinaisons possibles dans la marche du cavalier, en commençant et finissant aux cases désignées ; je m'en suis tenu à une seule solution que voici :

